



COMMUNIQUÉ



DE PRESSE

Paris, le 17 décembre 2018

## CNESER DU LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018

Le boycott de nos organisations syndicales empêche la tenue du CNESER du 17 décembre pour protester contre le mépris du MESRI à l'égard de l'institution et de la communauté de l'ESR

A l'occasion de ce CNESER budgétaire, les élu·es ont découvert, dimanche 16 décembre, tout au plus la « veille » pour le lendemain, qu'en 2019, la masse salariale des personnels sera encore moins subventionnée qu'en 2018. Le GVT (Glissement-Vieillesse-Technicité = dépenses liées aux avancements des agents), qui n'est déjà plus couvert par la dotation de l'Etat dans les EPST depuis plusieurs années, ne sera pas intégralement abondé non plus par l'État dans les établissements d'enseignement supérieur en 2019.

Les président·es d'université sont enjoint·es d'augmenter les frais d'inscription des étudiant·es étranger·es pour équilibrer les budgets. L'augmentation des frais d'inscription n'est de fait que le moyen de compenser le désengagement de l'État et le sous-financement de l'ESR. Malgré les dénégations de la ministre, cette mesure préfigure l'augmentation généralisée pour tou·te·s les étudiant·es.

Les organisations syndicales sous-signées dénoncent cette politique qui consiste à demander aux directions d'Établissements d'accroître leurs ressources propres (cette année via l'augmentation des frais d'inscription des étudiant·es hors UE) pour compenser le désengagement récurrent de l'Etat dans sa dotation budgétaire aux établissements.

Le gouvernement ne doit plus imposer sa politique en passant systématiquement en force et en entravant le débat démocratique au CNESER. Ce dernier est systématiquement contourné, méprisé et ignoré.

Les conditions de travail à l'université et dans les organismes de recherche ne cessent de se dégrader : rémunérations injustement sous-valorisées et toujours bloquées des personnels, gouvernances autoritaires, embauche massive de contractuel·les, concentration des moyens sur les grands pôles universitaires au détriment du service public sur tout le territoire... Quelles sont les perspectives d'avenir pour la jeunesse, les jeunes collègues et les personnels statutaires en poste?

La densité déraisonnable et intenable de l'ordre du jour du CNESER de ce jour, dont la responsabilité incombe au ministère et au gouvernement qui cherchent à « réformer » tout en même temps, est inacceptable. Le CNESER ne peut conduire à bien sa réflexion sur des enjeux majeurs de l'ESR dans ces conditions.

Ces mesures budgétaires et cette méthode de travail ne sont acceptables ni pour le CNESER, ni pour la communauté universitaire et scientifique, et étudiante, qu'il représente.